

Montreuil, le 28/06/2019

## **LE TARN EST LE 1ER DÉPARTEMENT À ADOPTER UN PLAN DE LUTTE CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS**

**Après avoir été le 1er Département à signer la charte des villes et territoires sans perturbateurs endocriniens proposée par le Réseau Environnement Santé, le Tarn est le 1er département à adopter un plan de lutte contre ces substances chimiques qui perturbent notre santé.**

Le premier plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens (PDPLPE) a été adopté à l'unanimité le 28 juin par le Conseil Départemental du Tarn. Le Réseau Environnement Santé accompagnera notamment ce plan par la mise en place des actions suivantes :

- Formation de l'ensemble des cadres de la collectivité départementale, en vue de l'appropriation de la thématique par l'ensemble des services (action D-1 du PDPLPE).
- Organisation d'un colloque scientifique à l'attention des professionnels de santé intervenant auprès des enfants et des femmes enceintes (action G-1 du PDPLPE).
- Participation à une action de formation mise en place par le Département à l'attention du personnel départemental en charge de la PMI (action G-2 du PDPLPE) sur le thème « allaitement et perturbateurs endocriniens ».
- Organisation d'une soirée d'information à l'attention du grand public sur le thème « comment réduire l'exposition de sa famille aux perturbateurs endocriniens en modifiant ses pratiques domestiques » (action J-2 du PDPLPE).
- Accompagnement de la direction de l'Éducation pour mettre en place et animer un groupe projet visant à adopter des pratiques alternatives d'entretien des locaux du Département (collèges, bâtiments administratifs, bases départementales...) afin de réduire l'exposition aux PE (action B-1 du PDPLPE).
- Présentation de la problématique de réduction des PE dans la restauration scolaire lors d'une réunion d'information des gestionnaires des collèges organisée à l'initiative du Département (action H-1 du PDPLPE).

Le RES accompagnera également le Département dans la mise en place d'une stratégie de communication auprès du grand public pour la mise en œuvre du plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens.

**Contacts presse :**

Mme Nathalie FERRAND-LEFRANC - nathalie.ferrand75@sfr.fr - 06.22.06.60.15

M. André CICOLELLA - contact@reseau-environnement-sante.fr - 01.80.89.58.37

---

**A propos du Réseau Environnement Santé :**

Le Réseau Environnement Santé (RES) a pour objectif de mettre la Santé Environnementale au cœur des politiques publiques. Pour l'association, elle est la réponse à la crise sanitaire actuelle. Association généraliste en santé environnementale, nous vulgarisons des données scientifiques, menons des campagnes d'informations au sujet de l'impact des pollutions et des stress environnementaux sur notre santé et sur celle les écosystèmes et proposons des solutions pour limiter notre exposition au quotidien. Nous sommes notamment à l'origine de l'interdiction du Bisphénol A (2010) et de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens. Le RES est agréementé par le Ministère de la Santé sous le N° N2017AGO125